

>MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à la question de Mme la Conseillère communale Rosana Joliat relative aux déchèteries mobiles

Renens, le 16 janvier 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 15 décembre 2022, Mme la Conseillère communale Rosana Joliat a posé une question à la Municipalité concernant les déchèteries mobiles.

Pour rappel, les déchèteries mobiles de quartier existent à Renens depuis 2009. Initialement, six quartiers étaient desservis, soit : Eglise catholique, Tennis, Village, Florissant, Simplon et Piscine. Chaque quartier bénéficiait à peu près du même nombre de dates par année.

Par la suite, le nombre de dates des déchèteries mobiles par quartier a été redéfini en fonction de la fréquence de passages des habitant·e·s et des volumes de déchets réceptionnés.

L'expérience des premières années a montré que la déchèterie du Tennis était nettement moins fréquentée que celles des autres quartiers. En chiffres, cela se traduit par environ 300 passages par année pour la déchèterie du Tennis, contre plus de 1'000 passages en moyenne par année pour les autres déchèteries.

Au vu de ces chiffres, il a été décidé d'ajouter une nouvelle déchèterie mobile dans le quartier des Biondes, située non loin de celle du Tennis et à proximité de grands immeubles, et de diminuer parallèlement le nombre de dates pour celle du quartier du Tennis. Aujourd'hui, cette façon de faire fonctionne à la satisfaction générale et n'a jusqu'ici pas appelé de messages négatifs de la part d'habitantes ou d'habitants de Renens.

Depuis quelques années, le parking du Tennis voit ainsi la déchèterie mobile s'installer trois fois par année. Une attention particulière est portée par le service concerné quant au choix des jours définis et des mois : les samedis plutôt que les mercredis, afin d'améliorer la fréquentation, et les mois où la météo est généralement plus favorable. Enfin, contrairement à ce qui se fait sur les autres déchèteries mobiles de quartier, il a été constaté que les usagers et usagers de la déchèterie du Tennis utilisent leur voiture, ce qui n'est pas l'esprit du projet. En cas d'usage de la voiture, la proximité de la déchèterie est de fait moins prioritaire.

Les déchèteries mobiles sont actives environ 50 demi-journées par année. Il s'agit actuellement du maximum possible avec le personnel dévolu à cette prestation. Une augmentation du nombre de dates des déchèteries mobiles nécessiterait un renfort de main d'œuvre qui ne correspond, actuellement, pas à la demande.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à la question de Mme la Conseillère communale Rosana Joliat relative aux déchèteries mobiles.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:

Michel Veyre

